



LIAISON NATIONALE EQUIPEMENT

M O B I L I T E A L ' I N F R A = D A N G E R S
POUR LA VIE DE FAMILLE; LA SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le vendredi 06 mars 2009 la Direction de l'entreprise est venue présenter aux partenaires sociaux un dossier nommé « Vecteur Mobilité ». Celle-ci nous annonce :

« Dans le prolongement de l'accord pour accompagner les mobilités *résultant de l'évolution de l'emploi et des organisations* » (RH 0910) signé en octobre 2006 et selon le plan d'affaires Fret et l'impact estimé sur l'emploi, la Direction des Ressources Humaines a mis en place début 2008 un **dispositif innovant appelé Vecteur Mobilité**, structure dédiée bénéficiant d'un budget propre et permettant un véritable saut de professionnalisation dans l'accompagnement de la mobilité des salariés. En 2009, il a été décidé d'étendre le bénéfice de ce dispositif aux agents impactés par les réorganisations (restructuration ou redéploiement d'une production ou efforts de productivité ayant des impacts sur l'emploi) de l'ensemble des Activités et Domaines »

SUD-Rail a tout de suite dénoncé une manœuvre de la direction pour mieux appliquer une politique destructive de l'activité INFRA.

Quelques précisions :

- Ce dispositif n'est pas nouveau dans l'entreprise. Il a été appliqué au Fret, au Matériel et de façon marginale à l'INFRA pour les CSP fin 2008.
- L'analyse de l'effectif notifié 2009 fait apparaître que certaines régions présentent des effectifs excédentaires durables liés à l'industrialisation de la maintenance et aux gains de productivité de 4,5% à l'horizon 2010.
- Jusqu'à maintenant ces sureffectifs étaient gérés par des détachements entre régions, mais cette solution ne suffit plus.
- L'entreprise veut donc étendre l'application de « Vecteur Mobilité » à l'ensemble de l'INFRA et plus particulièrement dans les INFRAPOLE et EVEN pour la spécialité Voie.
- L'intérêt du dispositif pour la direction est de sortir la masse salariale concernée de l'activité et de la prendre en charge au niveau des structures communes de l'entreprise.
- Les régions ont donc réalisé l'inventaire des sureffectifs pour 2009 pour la spécialité Voie.
- Le processus de mise en œuvre de « Vecteur Mobilité » se fait en 3 phases :
 - La région réalise une étude d'organisation et détermine les postes à supprimer
 - Le dossier est présenté aux IRP (région ou établissement en fonction de l'impact)
 - Les agents concernés par les suppressions de postes sont entrés dans le dispositif de reconversion avec les dispositions du RH 0910.

Pour **SUD-Rail** c'est sur ce dernier point que « Vecteur Mobilité » est plus que dangereux : la direction supprime les postes des agents et seulement ensuite elle leur propose des solutions de reclassement.

**La fédération SUD-Rail a rappelé qu'elle n'a pas signé le RH910
(Signé par la CFTD, UNSA, CGC, FGAAC et SNCS)**

Qui est bien inférieur à l'accord cadre.

SUD-Rail a dénoncé RH0910 et « Vecteur Mobilité » qui organisent la casse du statut, accélèrent la dégradation de la vie des cheminots et la qualité du Service Public.

- Nous refusons les chiffres de sureffectifs annoncés par la direction.
- Nous refusons la mise en place de « Vecteur Mobilité ».
- Nous contestons la suppression des 800 emplois pour cause de rachat de RTT.

SUD-Rail dénonce le dispositif « Vecteur Mobilité » qui n'est qu'une mascarade permettant de déguiser des licenciements économiques en suppressions de postes et en reconversions en oubliant au passage tout le volet social.

Pour **SUD-Rail** la dotation de budgets de l'Etat liée aux besoins de remise à niveau du réseau, annoncée à grands renforts médiatiques, devrait engendrer des effectifs supplémentaires à l'INFRA. En toute incohérence avec ces projets la direction de l'INFRA nous annonce des sureffectifs en EVEN. Evidemment la massification, les SPRC activent les gains de productivité. Pour autant la charge de travail demeure importante mais ce que veut l'entreprise c'est qu'elle soit réalisée les agents hyper mobiles des ELOG mais aussi par des entreprises privées.

SUD-Rail exige que l'augmentation des budgets de l'INFRA aboutisse à une augmentation des effectifs.

Pour **SUD-rail**, c'est la disparition des EVEN qui est programmée par la direction.

SUD-Rail exige le retour à l'accord cadre qui est nettement meilleur au RH910.

Lors de cette réunion, **SUD-Rail** a demandé une suspension de séance et à l'issue de celle-ci, une motion unitaire a été lue :

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD RAIL, UNSA, CFE-CGC dénoncent ce simulacre de dialogue social en refusant catégoriquement d'accompagner votre projet « Vecteur Mobilité » qui n'a pour seul but que de continuer à supprimer massivement des emplois à l'Équipement avec encore plus de facilités puisque les agents rentrant dans votre processus ne seront plus comptés dans la masse salariale de l'activité.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD RAIL, UNSA, CFE-CGC réfutent catégoriquement votre chiffre de 194 agents en sureffectif « durable » dont la raison n'est qu'une recherche pour 2009 de gagner 4,5% de gains de productivité sur l'emploi à l'Équipement.

Pour ces raisons les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD RAIL, UNSA, CFE-CGC quittent cette réunion en appelant les cheminots à se mobiliser fortement le 19 mars 2009 lors de la journée d'action interprofessionnelle.

Pour la préservation et la défense de l'activité de l'INFRA

Le 26 MARS 2009

JE VOTE SUD RAIL

Afin de préserver l'amélioration des conditions de vie, de sécurité, de travail, et l'amélioration des déroulements de carrière